

REÇU le 21 AOUT 2023

Année d'origine	2023
Emis et rendu exécutoire le	03/08/2023
N° BORDEREAU	000017
N° TITRE	000080

TITRE EXECUTOIRE

en application de l'article L252A du livre des procédures fiscales

COPIE DESTINEE AU DEBITEUR ET FORMANT AVIS DES SOMMES A PAYER

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le présent titre exécutoire en application de l'article L252A du livre des procédures fiscales pris, émis et rendu exécutoire par l'ordonnateur de la collectivité ou de l'établissement public désigné dans le présent acte conformément aux dispositions des articles L. 1617-5, D. 1617-23, R. 2342-4, R. 3342-8-1, R. 4341-4 du code général des collectivités territoriales et de l'article 192 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012.

Je vous prie de bien vouloir verser à ma caisse, à réception du présent titre exécutoire, la somme dont le montant figure dans la colonne "Sommes à payer" selon les indications données ci-dessous.

COLLECTIVITE OU ETABLISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL
HOTEL DE VILLE
PLACE DE LA MAIRIE
34150 SAINT JEAN DE FOS

Siret : 21340267000011

COMPTABLE CHARGE DU RECouvreMENT
TRESORERIE DE CLERMONT
5 AVENUE DU PRESIDENT WILSON
34800 CLERMONT L'HER
BANQUE DE FRANCE
BIC : BDFEFPCCCT
IBAN : FR443000100572C349000000095
Téléphone : 0467960131

TRESORERIE DE CLERMONT
5 AVENUE DU PRESIDENT WILSON
34800 CLERMONT L'HER

HECTARE SA
75 Z.I LES PORTES DOMITIENNES
- RN 113 - CS 30020
34741 VENDARGUES

Les on Jours

PAYE	COMPTABILISE
LE	08
PAR	
DE	

OBJET & PIECES JUSTIFICATIVES	IMPUTATION Article Opération	SOMMES A PAYER		
		H.T.	T.V.A.	T.T.C.
PUP Remboursement 60%	1338 (13)	59 902,50		59 902,50
PUP Remboursement 60%				
TOTAUX EN EUROS		*** 59 902,50 €		*** 59 902,50 €

Le 03/08/2023

L'ordonnateur, Pascal DELIEUZE, Le Maire.

MODALITES DE REGLEMENT

Par carte bancaire si la cause offre cette possibilité : veuillez rapporter dans ce cas le présent avis en venant payer, un reçu vous sera remis.

Par chèque bancaire adressé au comptable chargé du recouvrement : veuillez joindre le talon détachable à votre chèque sans le coller ni l'agrafer.

Par mandat au virement sur le compte courant du comptable chargé du recouvrement : veuillez inscrire très lisiblement dans le cadre "correspondance" les références portées sur le talon détachable.

LIBELLEZ obligatoirement le chèque ou le mandat à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**, dans votre intérêt n'envoyez en aucun cas un chèque sans indication du bénéficiaire ainsi que des références de la créance dont vous vous acquittez.

RENSEIGNEMENTS, RECLAMATIONS, DIFFICULTES DE PAIEMENT

Renseignements : si vous souhaitez obtenir des renseignements sur le décompte ou la mise à votre charge des sommes reçues ou si vous estimez qu'une erreur a été commise, adressez-vous aux services de la collectivité ou de l'établissement désigné ci-dessus.

Reclamations : si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous aux services de la collectivité ou de l'établissement désigné ci-dessus.

Veuillez avoir l'obligeance d'informer également le comptable chargé du recouvrement de votre démarche en précisant les références du titre figurant ci-dessus.

Attention : la contestation amiable ne suspend pas le délai de saisine du juge judiciaire.

Difficultés de paiement : si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous, muni des justificatifs de votre situation, au comptable chargé du recouvrement désigné ci-dessus.

TALON DETACHABLE

A découper et à utiliser dans les conditions indiquées ci-dessus

Collectivité	BUDGET PRINCIPAL HOTEL DE VILLE
Débiteur	HECTARE SA 75 Z.I Les portes
Exercice	2023
N° bordereau	000017
N° titre	000080
Montant	*** 59 902,50 €

**VOIES DE RECOURS**

Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte, vous pouvez contester la somme mentionnée ci-dessus en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance (Articles L1617-5 du code général des collectivités territoriales et L281 du Livre des Procédures fiscales).

A titre d'exemple :

- cantines scolaires : tribunal administratif
- loyers, redevances d'aménagement, d'ordures ménagères et d'eau : tribunal judiciaire

MODALITES DE PAIEMENT DU DATAMATRIX

En espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portal/paiement-de-proximité).

Maître d'Ouvrage :
Commune de SAINT-JEAN-DE-FOS
Place de la MAIRIE
34150 SAINT-JEAN-DE-FOS



Réf dossier : 2022-170

TRAVAUX D'AMENAGEMENT V.R.D.

PUP

Commune de ST JEAN DE FOS

CERTIFICAT DE PAIEMENT N°

2

Facture N°923373/06 P

Date certificat :

06/07/2023

Date facture :

16/06/2023

Entreprise :

SLA



Lot n° : 2

Adresse :

591, Avenue de la République
34700 LODEVE

Type de Garantie Initiale :

Cautiion bancaire non

Garantie à 1ère demande oui

Retenue de garantie non

	MARCHÉ & AVENANTS		
	Montant HT	Montant TTC	Garantie TTC
Montant du Marché Initial	48 400,00	58 080,00	0,00
Montant des Avenants	0,00	0,00	0,00
Montant du Marché Total	48 400,00	58 080,00	0,00

	CUMUL SITUATIONS	CUMUL ANTERIEUR	SITUATION DU MOIS
Facturés Marché HT	42 234,00	32 283,00	9 951,00
Facturés Avenants	0,00	0,00	0,00
TOTAL HT	42 234,00	32 283,00	9 951,00

MONTANT A REGLER AU TITRE DE LA SITUATION		
Montant du présent décompte HT		9 951,00
Montant TVA à 20,00%		1 990,20
Montant du présent décompte TTC		11 941,20
Retenue de garantie (5%) (dont TVA à 20,00% = 0,00)		0,00
Situation nette à payer TTC		11 941,20

REPARTITION DES PAIEMENTS			
	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Titulaire : SLA	9 951,00	1 990,20	11 941,20
Paieement direct :			
TOTAL	9 951,00	1 990,20	11 941,20



Geometris Ingénierie
bureau d'études techniques

Vu, le Maître d'Oeuvre

Vu, l'Ordonnateur

Bon à payer

A Clermont L'Hérault

A

le 06/07/2023

le



Récapitulatif	SITUATIONS (TTC)	dont RG
		(TTC)
Certificat n°1	38 739,60	0,00
Certificat n°2	11 941,20	0,00
Certificat n°3		
Certificat n°4		
Cumul	50 680,80	0,00



591, Avenue de la République
34700 LODEVE
Tél : 04.67.44.02.13
Fax : 04.67.44.11.59
E-mail : agence-lodeve@slareseaux.com
Site internet : www.slareseaux.com



MAIRIE
Place de la Mairie
34150
ST JEAN DE FOS

FACTURE	
Date	16/06/2023
Rédacteur	S. AZORIN

EXEMPLAIRE CLIENT

Numéro	923373/06 P	Dossier	ST JEAN DE FOS - PUP PHASE 1
--------	-------------	---------	------------------------------

Code	Désignation	Unit.	Qté	P.U	Montant
	MONTANT SITUATION N°2	U	1	9 951.00	9 951.00
Sté LANGUEDOCIENNE D'AMENAGEMENTS 591, Avenue de la République 34700 LODEVE Responsable Bureau d'Etudes Stéphane AZORIN					
Montant H.T.					9 951.00 €
T.V.A. 20%					1 990.20 €
Montant Total T.T.C.					11 941.20 €

En votre aimable règlement : **Par virement**

Échéance : **16/07/2023**

Sur notre compte bancaire N° :

BTP Banque N° 30258 10000 08000452993 59 - IBAN FR76 3025 8100 0008 0004 5299 359 - BIC BATIFRP1XXX

ADRESSE UNIQUE POUR L'ENVOI DE VOS PAIEMENTS : SLA - 591 Avenue de la République - 34700 LODEVE

Clause attributive de juridiction : pour tous litiges, il est fait attribution de compétence exclusive au tribunal de commerce de Montpellier, même en cas d'appel en garantie et de pluralité des défendeurs.

Nous conservons l'entière propriété des biens faisant l'objet du contrat jusqu'à paiement complet du prix facturé.

A compter de la livraison, l'acheteur assume la responsabilité des dommages que ces biens pourraient subir ou provoquer pour quelque cause que ce soit.

Pour les professionnels (art L441-3 du Code de Commerce), l'indemnité forfaitaire de recouvrement due en cas de retard de paiement est de 40 euros ; ce montant sera révisé si les frais engagés sont supérieurs.

Taux de pénalités exigibles en cas de retard de paiement : taux de refinancement principal appliqué par la BCE majoré de 10.

TRAVAUX PUBLICS ELECTRIQUES ET TELECOMMUNICATIONS

Siège Social : 591, Avenue de la République – 34700 LODEVE

SAS au capital de 416 000 € – RCS MONTPELLIER – SIRET 398 109 025 00013 – APE 4222Z – TVA INTRA-COMMUNAUTAIRE FR37398109025

250-2016 ✓	SITUATION N°2	ENTREPRISE		SLA	
	PUP PHASE 1 RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	Juin 2023		LOT 2	
ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.	MONTANT H.T
	RECAPITULATIF LOT 1 - INSTALLATION DE CHANTIER 3 - TERRASSEMENTS 10 - ECLAIRAGE PUBLIC 11 - RESEAU TELECOM				4 100.00 19 116.00 8 460.00 10 558.00
	Sté LANGUEDOCIENNE D'AMENAGEMENTS 591, Avenue de la République 34700 LODEVE Responsable Bureau d'Etudes Stéphane AZORIN	TOTAL H.T. A déduire - Situation de travaux N°1			42 234.00 (32 283.00)
		TOTAL H.T.			9 951.00
		T.V.A.(20,00%)			1 990.20
		TOTAL T.T.C.			11 941.20

250-2016	SITUATION N°2	ENTREPRISE		SLA		
	PUP PHASE 1 RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	Juin 2023		LOT 2		
ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.		MONTANT H.T
	1 - INSTALLATION DE CHANTIER					
1.2	Installation de chantier qui sont nécessaires à l'entrepreneur pour l'exécution de son marché suivant l'article 31 du CCAG notamment : - la fourniture et mise en place des dispositifs de signalisation temporaire tels qu'ils sont définis à l'article 31.6 du CCAG avec le remplacement s'il y a lieu. Y compris la fourniture et mise en place de baraques de chantier et sanitaires, le repliement en fin de travaux, la remise en état des lieux et toutes sujétions.	F	1	1 800.00	100%	1 800.00
1.9	Etablissement et fourniture des plans d'exécution et d'implantation utiles durant toute la phase chantier (exemplaires papiers et fichiers dwg), y compris profils en long et en travers, profil type du positionnement des réseaux, etc...	F	1	1 500.00	100%	1 500.00
1.12	Fourniture pour le dossier des ouvrages exécutés (DOE Réseaux secs) en 5 exemplaires papier + 1 CD-Rom et les exemplaires nécessaires au CSPS: - les plans de récolement des ouvrages exécutés (y compris GS des réseaux) géoréférencés (classe A) selon normes en vigueur, en respectant les signes conventionnels et les normes des concessionnaires; - les documentations des matériaux et appareils mis en oeuvre ainsi que la notice de maintenance et d'entretien des équipements et réseaux; - les PV de réception et d'essais.	F	1	1 600.00	50%	800.00
						4 100.00
						820.00
						4 920.00

250-2016	SITUATION N°2	ENTREPRISE		SLA		
	PUP PHASE 1 RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	Juin 2023		LOT 2		
ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.		MONTANT H.T
	3 - TERRASSEMENTS					
	3.7 - Réseaux					
	3.7.1 - Réseaux secs					
	3.7.1.1 - Remblais en GNT 0/31.5					
3.7.1.1.1	Réalisation de tranchées en terrain de toute nature pour un réseau . Il comprend : l'ouverture de la tranchée, l'évacuation des déblais en décharge autorisée, la fourniture et mise en place de grain de sable (lit de pose et enrobage), la fourniture et pose de grillages avertisseurs et le remblai en GNT 0/31.5 compacté de la tranchée. Y compris toutes sujétions pour une parfaite réalisation.	ML	28	47.00	100%	1 316.00
3.7.1.1.2	Réalisation de tranchées en terrain de toute nature pour un réseau . Il comprend : la démolition du revêtement existant , l'ouverture de la tranchée, l'évacuation des déblais en décharge autorisée, la fourniture et mise en place de grain de sable (lit de pose et enrobage), la fourniture et pose de grillages avertisseurs, le remblai en GNT 0/31.5 compacté de la tranchée et la réfection du revêtement à l'identique . Y compris toutes sujétions pour une parfaite réalisation.	ML	80	83.00	100%	6 640.00
3.7.1.1.3	Réalisation de tranchées en terrain de toute nature pour deux réseaux . Il comprend : l'ouverture de la tranchée, l'évacuation des déblais en décharge autorisée, la fourniture et mise en place de sable (lit de pose et enrobage), la fourniture et pose de grillages avertisseurs et le remblai en GNT 0/31.5 compacté de la tranchée. Y compris toutes sujétions pour une parfaite réalisation.	ML	180	62.00	100%	11 160.00
						19 116.00
						3 823.20
						22 939.20

250-2016	SITUATION N°2	ENTREPRISE		SLA		
	PUP PHASE 1 RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	Juin 2023		LOT 2		
ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.		MONTANT H.T
	10 - ECLAIRAGE PUBLIC					
	10.1 - Câbles-Fourreaux-Grillage avertisseur					
10.1.2	Fourniture et pose de câble d'éclairage U1000 R02V 4x16mm². Y compris toutes sujétions de coupes, raccordement, remontées dans les candélabres, mise à la terre et protection des câbles.	ML	215	10.00	100%	2 150.00
10.1.10	Fourniture et pose de gaine TPC Ø63 pour U1000 enterré. Y compris toutes sujétions de réalisation.	ML	215	4.00	100%	860.00
10.1.11	Pose de câble de terre 25mm² cuivre. Y compris toutes sujétions de coupes, raccordement, mise à la terre et protection des câbles.	ML	215	5.00	100%	1 075.00
	10.2 - Emergences-Protections					
	10.2.1 - Candélabres					
10.2.1.1	Déplacement de candélabre existant sur la RD 141 , comprenant : - la dépose soignée du candélabre existant avec démolition du socle béton, évacuation des gravats et remblaiement du trou laissé; - la fourniture et pose du massif en béton de dimensions appropriées et arasé de sorte que la platine puisse recevoir le revêtement; - la repose du candélabre. Y compris toutes sujétions de réalisation.	U	5	600.00	100%	3 000.00
10.2.1.2	Fourniture et pose de mât, hauteur : 6.00m sur la RD 4 . Il comprend: - le mât en acier thermolaqué avec coffret classe II et semelle en caoutchouc type PEBLIC avec bouchons de graisses pour entraxe; - la fourniture et pose du massif en béton de dimensions appropriées et arasé de sorte que la platine puisse recevoir le revêtement. RAL de l'ensemble: 7016. Y compris toutes sujétions de réalisation.	U	1	550.00	50%	275.00
10.2.1.3	Déplacement de la crosse et du luminaire existant sur la RD 4 , comprenant : - la dépose soignée de la crosse et du luminaire existant; - la repose de la crosse et du luminaire sur le nouveau mât créé. Y compris toutes sujétions de réalisation.	U	1	420.00	0%	0.00
	10.4 - Réception-Contrôles					
10.4.1	Réception par un Organisme de Contrôle (APAVE/CONSUEL).	F	1	500.00	0%	0.00
	10.5 - Raccordement					
10.5.1	Rabattement du câble existant dans le candélabre déplacé sur la RD 141 . Y compris toutes sujétions de coupes, raccordement, mise à la terre et protection des câbles.	U	2	550.00	100%	1 100.00
10.5.2	Raccordement sur réseau existant sur la RD 4 . Y compris toutes sujétions de coupes, raccordement, mise à la terre et protection des câbles.	U	1	184.00	0%	0.00
						8 460.00
						1 692.00
						10 152.00

250-2016	SITUATION N°2	ENTREPRISE		SLA		
	FUP PHASE 1 RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	Juin 2023		LOT 2		
ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.		MONTANT H.T
	11 - RESEAU TELECOM					
	11.0 - Travaux Préparatoires					
11.0.1	Dépose soignée d'un ensemble de poteaux télécom y compris les démarches auprès de la (ou des) société(s) concessionnaire(s), le déplacement des câbles avec mise en place de supports provisoires si nécessaire , la démolition ainsi que la réfection du massif de fondation, le terrassement nécessaire, l'évacuation des gravats en décharge autorisée et toutes sujétions pour une parfaite réalisation.	F	1	3 900.00	0%	0.00
	11.1 - Fourreaux-Grillage avertisseur					
11.1.2	Fourniture et pose de fourreaux 5 PVC Ø42/45. Y compris fourniture et pose des bouchons aux extrémités ainsi que toutes sujétions de coupes et raccordement.	ML	190	15.00	100%	2 850.00
11.1.5	Fourniture et pose de fourreaux 3 PVC Ø42/45. Y compris la fourniture et pose des bouchons aux extrémités ainsi que toutes sujétions pour une parfaite réalisation.	ML	90	9.00	100%	810.00
11.1.6	Fourniture et pose de fourreaux 2 PVC Ø42/45. Y compris la fourniture et pose des bouchons aux extrémités ainsi que toutes sujétions pour une parfaite réalisation.	ML	10	6.00	100%	60.00
11.1.7	Réalisation de l'aiguillage des fourreaux 5 PVC Ø42/45 pour permettre le tirage des câbles.	ML	190	1.50	80%	228.00
11.1.7	Réalisation de l'aiguillage des fourreaux 3 PVC Ø42/45 pour permettre le tirage des câbles.	ML	90	1.50	80%	108.00
11.1.8	Réalisation de l'aiguillage des fourreaux 2 PVC Ø42/45 pour permettre le tirage des câbles.	ML	10	1.50	80%	12.00
	11.2 - Chambres de tirage					
11.2.5	Fourniture et pose d'une chambre de tirage en béton préfabriqué type L0T avec cadre et tampon en fonte, classe 250KN sur fourreaux existants (parcelle B3) . Y compris terrassement et évacuation des déblais en décharge autorisée pour élargissement de la tranchée, la fourniture et pose des étriers et peignes, la réalisation du béton d'enrobage conformément aux normes du concessionnaire, la mise à la cote de l'ouvrage et toutes sujétions de pose.	U	1	430.00	100%	430.00
11.2.5	Fourniture et pose d'une chambre de tirage en béton préfabriqué type L1T avec cadre et tampon en fonte, classe 250KN y compris rabatement des 2 fourreaux existants qui viennent de la chambre L0T existante (Le Clos des Cinsaults) . Y compris terrassement et évacuation des déblais en décharge autorisée pour élargissement de la tranchée, la fourniture et pose des étriers et peignes, la réalisation du béton d'enrobage conformément aux normes du concessionnaire, la mise à la cote de l'ouvrage et toutes sujétions de pose.	U	1	580.00	100%	580.00
11.2.7	Fourniture et pose d'une chambre de tirage en béton préfabriqué type L2T avec cadre et tampon en fonte, classe 250KN. Y compris terrassement et évacuation des déblais en décharge autorisée pour élargissement de la tranchée, la fourniture et pose des étriers et peignes, la réalisation du béton d'enrobage conformément aux normes du concessionnaire, la mise à la cote de l'ouvrage et toutes sujétions de pose.	U	5	670.00	100%	3 350.00
11.2.8	Fourniture et pose d'une chambre de tirage en béton préfabriqué type L2C avec cadre et tampon en fonte, classe 400KN. Y compris terrassement et évacuation des déblais en décharge autorisée pour élargissement de la tranchée, la fourniture et pose des étriers et peignes, la réalisation du béton d'enrobage conformément aux normes du concessionnaire, la mise à la cote de l'ouvrage et toutes sujétions de pose.	U	1	1000.00	100%	1 000.00

250-2016	SITUATION N°2	ENTREPRISE		SLA		
	PUP PHASE 1 RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	Juin 2023		LOT 2		
ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.		MONTANT H.T
11.5.2	11.5 - Raccordements Raccordement sur le poteau existant y compris toutes sujétions pour une parfaite réalisation.	U	5	150.00	100%	750.00
11.5.3	Raccordement sur une chambre existante y compris toutes sujétions pour une parfaite réalisation.	U	1	380.00	100%	380.00
						10 558.00
						2 111.60
						12 669.60

Maître d'Ouvrage :
Commune de SAINT-JEAN-DE-FOS
Place de la MAIRIE
34150 SAINT-JEAN-DE-FOS



Réf dossier : 2022-170

TRAVAUX D'AMENAGEMENT V.R.D.

PUP

Commune de ST JEAN DE FOS

CERTIFICAT DE PAIEMENT N°

1

Facture N°7050

Date certificat :

02/06/2023

Date facture :

26/04/2023

Entreprise :

BALDARE

Lot n° : **2**

Adresse :

34520 ST PIERRE DE LA FAGE



Type de Garantie Initiale :

Caution bancaire non

Garantie à 1ère demande oui

Retenue de garantie non

MARCHÉ & AVENANTS

	Montant HT	Montant TTC	Garantie TTC
Montant du Marché Initial	145 474,00	174 568,80	0,00
Montant des Avenants	0,00	0,00	0,00
Montant du Marché Total	145 474,00	174 568,80	0,00

Facturés Marché HT

Facturés Avenants

TOTAL HT

CUMUL SITUATIONS	CUMUL ANTERIEUR	SITUATION DU MOIS
89 886,50	0,00	89 886,50
0,00	0,00	0,00
89 886,50	0,00	89 886,50

MONTANT A REGLER AU TITRE DE LA SITUATION

Montant du présent décompte HT	89 886,50
Montant TVA à 20,00%	17 977,30
Montant du présent décompte TTC	107 863,80
Retenue de garantie (5%) (dont TVA à 20,00% = 0,00)	0,00
Situation nette à payer TTC	107 863,80

REPARTITION DES PAIEMENTS

	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Titulaire : BALDARE	89 886,50	17 977,30	107 863,80
Païement direct :			
TOTAL	89 886,50	17 977,30	107 863,80



Geometris Ingénierie
bureau d'études techniques

Vu, le Maître d'Oeuvre

Vu, l'Ordonnateur

Bon à payer

A Clermont L'Hérault

A

le 02/06/2023

le



Récapitulatif	SITUATIONS (TTC)	dont RG (TTC)
Certificat n°1	107 863,80	0,00
Certificat n°2		
Certificat n°3		
Certificat n°4		
Cumul	107 863,80	0,00



SARL BALDARE

34520 SAINT PIERRE DE LA FAGE

Tél. : 04 67 44 60 42 - Fax : 04 67 44 61 89

MAIRIE DE ST JEAN DE FOS
Place de la Mairie
34150 ST JEAN DE FOS

PUP Phase 1 - RD4 /RD141

FACTURE N° 7050

du 26/04/2023

Page 1/1

LIBELLE	QTE	U	PU. HT	TVA	TOTAL HT
Situation 001 - Voir Détail ci-joint	1,000	U	89 886.50	20%	89 886.50

Taux de TVA	Base HT	Montant TVA
20%	89 886.50	17 977.30

Date de paiement : 22/05/2023

Mode de paiement : Virement

MONTANT H.T. 89 886.50

TVA GLOBALE 17 977.30

MONTANT T.T.C. en Euros 107 863.80

RESTE A PAYER 107 863.80

Cent sept mille huit cent soixante trois euros et quatre-vingts cents

Aucun escompte n'est consenti pour paiement anticipé

Pénalités de retard : Taux BCE + 10 points

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

IBAN : FR76 3000 3014 3200 0201 1339 914

BIC : SOGEFRPP

SARL BALDARE
34520 SAINT PIERRE DE LA FAGE
Tél : 04 67 44 60 42 Fax : 04 67 44 61 89
Siret : 420 435 638 00010 - APE : 4312A
FR 18 420 435 638

170-2022 ✓	D . P . G . F .	ENTREPRISE		GEOMETRIS	
	PUP Phase 1 - RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	Avril 2023		LOT 1	
	D E S I G N A T I O N	UNITE	QUANTITE	P.U.	MONTANT H.T
	RECAPITULATIF LOT				
	1 - INSTALLATION DE CHANTIER				3 400,00
	2 - TRAVAUX PREPARATOIRES				3 470,00
	3 - TERRASSEMENTS				
	4 - VOIRIE				14 872,50
	5 - RESEAU EAUX PLUVIALES				62 574,00
	7 - RESEAU AEP (réalisation de baïonnettes)				5 570,00
	14 - SIGNALISATION				
		TOTAL H.T.			89 886,50
		T.VA.(20,00%)			17 977,30
		TOTAL T.T.C.			107 863,80

170-2022	D . P . G . F .	ENTREPRISE		GEOMETRIS	
	PUP Phase 1 - RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	Avril 2023		LOT 1	
ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.	MONTANT H.T
	1 - INSTALLATION DE CHANTIER				
1.1	Installations de chantier nécessaires à l'entrepreneur pour l'exécution de son marché suivant l'article 31 du CCAG comprenant notamment: - la signalisation temporaire; - la mise en sécurité du site; - une baraque de chantier dédiée aux réunions durant toute l'opération; - la fourniture et mise en place d'un panneau de chantier (modèle fourni par le MOe); - le repérage des réseaux existants et en attente; - le repliement en fin de travaux, la remise en état des lieux et toutes sujétions.	F	0,5	2 500,00	1 250,00
1.3	Réalisation d'un constat d'huissier étayé de photographies en couleurs de la totalité des murs, clôtures, portails, revêtements de sol et tout autre élément jouxtant le chantier. Ce constat réalisé préalablement au démarrage des travaux sera diffusé en deux exemplaires couleurs : un au MO et un au MOe.	F	1	650,00	650,00
1.4	Mission de marquage-piquetage des réseaux existants selon normes en vigueur (arrêtés du 23/12/2010 et du 15/02/2012) des réseaux existants dans l'emprise de l'opération et aux abords, y compris maintien durant toute la durée du chantier.	F	1	1 000,00	1 000,00
1.5	Intervention du Géomètre de l'opération pour réimplantation de piquet(s), borne(s) ou point(s) de repère arrachés par l'entreprise (10 points maximum).	F	PM	1 300,00	
1.9	Etablissement et fourniture des plans d'exécution et d'implantation utiles durant toute la phase chantier (exemplaires papiers et fichiers dwg), y compris profils en long et en travers, profil type du positionnement des réseaux et coupes et profils nécessaires des ouvrages du bassin de rétention, etc...	F	0,5	1 000,00	500,00
1.11	Fourniture pour le dossier des ouvrages exécutés (DOE) en 5 exemplaires papier + 1 CD-Rom et les exemplaires nécessaires au CSPS: - les plans de récolement des ouvrages exécutés géoréférencés (classe A) en respectant les signes conventionnels et les normes des concessionnaires, prestation réalisée par le Géomètre de l'opération ou par un Géomètre agréé par le MOe; - les documentations des matériaux et appareils mis en oeuvre ainsi que la notice de maintenance et d'entretien des équipements et réseaux; - les PV de réception et d'essais.	F	0	1 500,00	*****
		TOTAL H.T.			3 400,00
		T.V.A.(20,00%)			680,00
		TOTAL T.T.C.			4 080,00

170-2022	D . P . G . F .	ENTREPRISE		GEOMETRIS	
	PUP Phase 1 - RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	Avril 2023		LOT 1	
ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.	MONTANT H.T
	2 - TRAVAUX PREPARATOIRES				
	2.1 - Préparation générale				
2.1.4	Dépose soignée de bordures et de pavés de tout type et démolition du béton de fondation. Y compris le stockage pour réutilisation ainsi que l'évacuation en décharge autorisée de tous les gravats et toutes sujétions de réalisation.	ML	8	10,00	80,00
2.1.8	Sciage de la chaussée existante comprenant: - le sciage de revêtement de chaussée sur toute l'épaisseur de la couche hydrocarbonée ; Y compris le chargement ainsi que l'évacuation des produits en décharge autorisée et toutes sujétions de réalisation.	ML	270	5,00	1 350,00
2.1.12	Rabotage par tous les moyens manuels ou mécaniques du revêtement de chaussée existant (tel que défini sur le plan) sur 0,06m. Y compris l'évacuation des gravats en décharge autorisée, le maintien de l'accès des riverains à chaque arrêt de travaux (soir et WE) et toutes sujétions pour la conservation de bouche à clé, regard, chambre de tirage, etc...	M2	0	8,00	0,00
2.1.13	Démolition par tous les moyens manuels ou mécaniques du revêtement de chaussée existant (tel que défini sur le plan) sur toute son épaisseur. Y compris l'évacuation des gravats en décharge autorisée, le maintien de l'accès des riverains à chaque arrêt de travaux (soir et WE) et toutes sujétions pour la conservation de bouche à clé, regard, chambre de tirage, etc...	M2	255	8,00	2 040,00
2.1.4	Elagage des platanes existants côté RD 141 comprenant: l'élagage (arbres à définir par le MO) et l'évacuation en décharge autorisée. Y compris toutes sujétions de réalisation.	F	0	1300,00	0,00
		TOTAL H.T.			3 470,00
		T.VA.(20,00%)			694,00
		TOTAL T.T.C.			4 164,00

170-2022	D . P . G . F .	ENTREPRISE		GEOMETRIS	
	PUP Phase 1 - RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	Avril 2023		LOT 1	
ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.	MONTANT H.T
	3 - TERRASSEMENTS (Structure sous voirie 40cm GNT+10cm GB+6cm BBSG sous réserve des résultats de l'étude de sols à fournir par le MO)				
3.2.1	3.2 - Déblais Terrassements en déblais sur l'emprise des voies et piétonniers jusqu'à l'arase de la couche de forme et sur l'emprise des espaces verts. Y compris mise en forme des talus et rampe d'accès et toutes sujétions de réalisation.	M3	0	15,00	
3.4.2	3.4 - Espaces verts & arbres Mise en place de terre (issus des déblais et criblés pour obtention d'une terre végétale franche et homogène) sur une épaisseur de 0,80m dans les trous d'arbres et 0,40m dans les espaces verts. La terre devra recevoir l'agrément du MOe. Y compris toutes sujétions de mise en oeuvre.	M3	0	60,00	
3.4.3	Apport et mise en place de terre végétale franche et homogène, ayant reçu l'accord du MOe, sur une épaisseur de 0,80m dans les trous d'arbres et 0,40m dans les espaces verts. Y compris incorporation d'engrais et d'amendements éventuel selon la terre et toutes sujétions pour une parfaite réalisation.	M3	PM	150,00	
3.6.1	3.6 - Evacuation des déblais Evacuation des déblais excédentaires en décharge autorisée. Y compris toutes sujétions de réalisation.	M3	0	12,00	
		TOTAL H.T.			
		T.VA.(20,00%)			
		TOTAL T.T.C.			

170-2022	D . P . G . F .	ENTREPRISE		GEOMETRIS	
	PUP Phase 1 - RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	Avril 2023		LOT 1	
ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.	MONTANT H.T
	4 - VOIRIE (Structure sous voirie 40cm GNT+10cm GB+6cm BBSG sous réserve des résultats de l'étude de sols à fournir par le MO et de la permission de voirie)				
	4.1 - Préparation plateformes 4.1.1 Préparation du fond de forme prêt à recevoir la couche de fondation. Il comprend : - l'implantation et le piquetage avec l'enlèvement de tous les débris végétaux; - le nivellement et réglage des décaissements, le compactage du fond de forme et toutes sujétions. Y compris toutes sujétions de mise en oeuvre.	M2	275	1,50	412,50
	4.1.2 Réalisation des essais de chargement à la plaque (tous les 200m²) après terrassements de la voie afin de déterminer la portance du fond de fouille. Résultat souhaité : $Ev2 \geq 50MPa$.	F		1 500,00	
	4.1.3 Fourniture et mise en place de géotextile 150g/m2 sous voirie, y compris toutes sujétions de mise en oeuvre.	M2	0	1,50	
	4.2 - Matériaux plateformes 4.2.2 - GNT 0/31.5 4.2.2.1 - Non recyclée 4.2.2.1.4 Fourniture et mise en oeuvre de GNT 0/31,5 non recyclée , en couche de fondation, épaisseur moyenne 0,40m dans les emprises de la voirie . Y compris mise à la cote du projet, compactage par couches successives, la purge éventuelle des poches médiocres, et toutes sujétions de mise en oeuvre.	M3		45,00	
	16.3.2.3- Grave bitume 16.3.2.3.1 Fourniture et mise en oeuvre de grave bitume 0/14 Classe 3 de type EB14 GB3 conforme à la norme NF EN 13108-1 et comprenant 20% d'agrégat, sur une épaisseur de 0,10m dans l'emprise de l'élargissement voirie (RD141) et des tranchées (RD4) . Il comprend : - la fourniture de tous les matériaux de type EB14 GB3 avec 20% d'agrégat; - la mise en oeuvre de couche d'accrochage à l'émulsion de bitume, à raison de 300g de bitume résiduel par mètre carré et selon les dispositions de la norme NF P 98150-1 ou équivalent; - la mise en oeuvre manuelle ou au finisseur du béton bitumineux et le réglage final pour obtenir des surfaces régulières. Y compris la protection des bordures et des ouvrages divers de voirie ainsi que toutes sujétions de mise en oeuvre.	M3	27	280,00	7 560,00
	4.2.5 - Enrobés 4.2.5.1 - Enrobés 0/10 4.2.5.1.2 Fourniture et mise en oeuvre de béton bitumineux BBSG 0/10 sur une épaisseur 0,06m mini dans les emprises des voies (RD141) et des tranchées (RD4) . Il comprend : - la fourniture de tous les matériaux ainsi que le balayage à vif du support; - la mise en oeuvre de couche d'accrochage à l'émulsion de bitume et gravillons; - la mise en oeuvre au finisseur du béton bitumineux et le réglage final. Y compris la protection des bordures et des ouvrages divers de voirie, la mise à la cote de l'ensemble des tampons et BâC ainsi que toutes sujétions de mise en oeuvre.	M2	275	24,00	6 600,00

170-2022	D . P . G . F .	ENTREPRISE		GEOMETRIS	
	PUP Phase 1 - RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	Avril 2023		LOT 1	
ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.	MONTANT H.T
4.2.6.3.3	4.2.6.3 - Désactivé Fourniture et mise en œuvre de béton désactivé(ép: 0,15m). Il comprend: - l'étude et la fourniture des matériaux; - l'épandage du béton sur la couche de base préalablement humidifiée; - le vibrage et la confection de joints de dilatation; - le réglage et talochage soigné pour obtenir des surfaces régulières; - la fourniture et l'application d'un désactivant ainsi que le nettoyage. Y compris coffrages, protections, armatures, produit de protection de surface et toutes sujétions de réalisation.	M2		70,00	
4.4.1	4.4 - Bordures / Caniveaux Fourniture et pose de bordures ou caniveaux normalisés. Il comprend : - la réalisation de fondation en béton (250kg/m3) coulé en place sur une épaisseur de 0,15m min. et largeur suffisante (+0,10m de part et d'autre); - la fourniture et pose de bordures en alignement et en courbes avec solin de calage en béton (idem fondation) et joints au mortier (200kg/m3). Y compris fouille, sciage pour arrondis dans les courbes, passage bateau suivant plans ou à la demande du MOE et toutes sujétions de réalisation.				
4.4.16	Bordures T2	ML	PM	60,00	
4.4.18	Bordures T2 basse	ML	5	60,00	300,00
4.4.19	Bordures P1	ML		35,00	
4.4.2	Repose de pavés . Il comprend : - la réalisation de fondation en béton (250kg/m3) coulé en place sur une épaisseur de 0,15m min. et largeur suffisante (+0,10m de part et d'autre); - la pose de pavés en alignement et en courbes avec solin de calage en béton (idem fondation) et joints au mortier (200kg/m3). Y compris toutes sujétions de réalisation.				
4.4.2.1	Pavés	ML		100,00	
		TOTAL H.T.			14 872,50
		T.VA.(20,00%)			2 974,50
		TOTAL T.T.C.			17 847,00

170-2022	D . P . G . F .	ENTREPRISE		GEOMETRIS	
	PUP Phase 1 - RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	Avril 2023		LOT 1	
ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.	MONTANT H.T
	5 - RESEAU EAUX PLUVIALES (Structure corps de chaussée : 10cm GB + 6cm BBSG sous réserve des préconisations de la permission de voirie)				
	5.1 - Tranchées				
	5.1.1 - Remblais GNT 0/31.5				
	5.1.1.1 - Avec évacuation				
5.1.1.1.1	Réalisation de tranchées en terrain de toute nature, comprenant: - la fourniture et mise en oeuvre de grains de riz 2/4 pour le lit de pose (ép:0,10m) et l'enrobage de la canalisation jusqu'à une hauteur de 0,15m au-dessus de la génératrice sup.; - la fourniture et pose d'un grillage avertisseur ; - la fourniture et mise en oeuvre de remblais en GNT 0/31.5 compactés jusqu'au niveau - 0,16m du fini. Y compris toutes sujétions de maintien d'accès aux riverains , de croisements de réseaux et l'évacuation des déblais en décharge autorisée.	ML	220	95,00	20 900,00
	5.2 - Canalisations				
	5.2.2 - Annelé PEHD				
5.2.2.3	Fourniture et pose d'une canalisation annelé en PEHD à double parois de diamètre 500mm.	ML	152	62,00	9 424,00
	5.2.3 - Béton				
5.2.3.1	Fourniture et pose d'une canalisation en béton 135A de diamètre 300mm.	ML	10	52,00	520,00
	5.2.4 - Ouvrages cadres				
5.2.3.4	Fourniture et pose d'un cadre en béton 50x30cm intérieur	ML	58	260,00	15 080,00
	5.4 - 15				
5.4.8	Réalisation de regard à grille Ø800mm sur la RD 141 , coulé en place ou préfabriqué. Il comprend : - les terrassements en terrain de toute nature et l'évacuation des déblais et gravats; - la réalisation de regard ou la fourniture et pose d'un regard préfabriqué; - la fourniture et pose de cadre et grille carrés 600x600mm en fonte 400kN. Y compris les raccordements des canalisations, le nettoyage de la chambre, le remblais et toutes sujétions de réalisation.	U	3	900,00	2 700,00
5.4.2	Réalisation de regard de visite Ø800mm dans les Espaces Verts le long de la RD 141 , coulé en place ou préfabriqué. Il comprend : - les terrassements en terrain de toute nature et l'évacuation des déblais et gravats; - la réalisation de regard ou la fourniture et pose d'un regard préfabriqué; - la fourniture et pose de dispositif de fermeture classe 125kN articulé, avec cadre rond et tampon en fonte. Y compris raccordements des canalisations, nettoyage de la chambre, remblais et toutes sujétions de réalisation.	U		880,00	
5.4.3	Réalisation de regard de visite Ø800mm sur la RD 141 , coulé en place ou préfabriqué. Il comprend : - les terrassements en terrain de toute nature et l'évacuation des déblais et gravats; - la réalisation de regard ou la fourniture et pose d'un regard préfabriqué; - la fourniture et pose de dispositif de fermeture classe 400kN articulé, avec cadre rond et tampon en fonte. Y compris raccordements des canalisations, nettoyage de la chambre, remblais et toutes sujétions de réalisation.	U	2	900,00	1 800,00
5.5.3	Remplacement d'une grille existante par un tampon rond 400kN sur la RD 141. Il comprend : - la dépose de la grille et du cadre; - la fourniture et pose de dispositif de fermeture classe 400kN articulé, avec cadre rond et tampon en fonte. Y compris nettoyage de la chambre et toutes sujétions de réalisation.	U	3	250,00	750,00

170-2022	D . P . G . F .	ENTREPRISE		GEOMÉTRIS	
	PUP Phase 1 - RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	Avril 2023		LOT 1	
ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.	MONTANT H.T
5.4.6	Réalisation de regard de visite Ø1000mm sur la RD 4, coulé en place ou préfabriqué. Il comprend : - les terrassements en terrain de toute nature et l'évacuation des déblais et gravats; - la réalisation de regard ou la fourniture et pose d'un regard préfabriqué; - la fourniture et pose de dispositif de fermeture classe 400kN articulé, avec cadre rond et tampon en fonte. Y compris raccordements des canalisations, nettoyage de la chambre, remblais et toutes sujétions de réalisation.	U	3	1 350,00	4 050,00
5.4.7	Réalisation de regard de visite 1000 x 1000 mm intérieur sur la RD 4, coulé en place ou préfabriqué. Il comprend : - les terrassements en terrain de toute nature et l'évacuation des déblais et gravats; - la réalisation de regard ou la fourniture et pose d'un regard préfabriqué; - la fourniture et pose de dispositif de fermeture classe 400kN articulé, avec cadre rond et tampon en fonte. Y compris raccordements des canalisations, nettoyage de la chambre, remblais et toutes sujétions de réalisation.	U	3	1 350,00	4 050,00
5.9.5	5.9 - Ouvrages de protection Réalisation d'un ouvrage de tête de protection en béton armé dans le fossé le long de la RD 141. Il comprend : - le terrassement et la réalisation de fondation en béton; - la réalisation de l'ouvrage en béton armé avec réservation pour la canalisation ou l'ouvrage cadre selon plan. - la réalisation de béton armé sur une épaisseur de 15 cm au pied de l'ouvrage, sur une longueur minimum de 2 m. Y compris évacuation des déblais, découpes éventuelles et toutes sujétions de réalisation.	U	1	750,00	750,00
5.10.2	5.10 - Raccordements Raccordement sur le réseau existant sur la Place du Calvaire. Il comprend le percement du regard par carottage et son raccordement avec la conduite. Y compris l'évacuation des gravats en décharge autorisée et toutes sujétions de réalisation.	U	1	1 000,00	1 000,00
5.11.1	5.11 - Contrôles Avant enrobés et réception, réalisation d'un essai de passage caméra dans le réseau pluvial suivant normes en vigueur ainsi que la fourniture du rapport d'inspection télévisuelle. Prestation réalisée par une entreprise agréée par le MOe, à la charge de l'entreprise.	ML	220	5,00	1 100,00
5.11.2	Avant enrobés et réception, réalisation d' essais de compactage sur les tranchées suivant normes en vigueur (pénétromètre) et en nombre suffisant (position à déterminer par le MOe) ainsi que la fourniture du rapport. Prestation réalisée par une entreprise agréée par le MOe, à la charge de l'entreprise.	F	1	450,00	450,00
TOTAL H.T.					62 574,00
T.VA.(20,00%)					12 514,80
TOTAL T.T.C.					75 088,80

170-2022	D . P . G . F .	ENTREPRISE		GEOMETRIS	
	PUP Phase 1 - RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	Avril 2023		LOT 1	
ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.	MONTANT H.T
7.1.1.1.1	7 - RESEAU AEP (réalisation de baïonnettes)				
	7.1 - Tranchées				
	7.1.1 - Remblais GNT 0/31.5				
	7.1.1.1 - Avec évacuation				
	Réalisation de tranchées en terrain de toute nature comprenant également: - la fourniture et mise en oeuvre de grains de riz 2/4 pour le lit de pose (Ep:0,10m) et l'enrobage de la canalisation jusqu'à une hauteur de 0,15m au-dessus de la génératrice supérieure ; - la fourniture et pose d'un grillage avertisseur ; - fourniture et mise en oeuvre de remblais en GNT 0/31.5 compactés jusq'au niveau -0,16m du fini. Y compris toutes sujétions de croisements de réseaux, surprofondeurs éventuelles, étalement des fouilles et l'évacuation des déblais en décharge autorisée.	F	1	3 000,00	3 000,00
7.2.1.5	7.2 - Canalisations				
	7.2.1 - Fonte				
	Fourniture et pose de canalisation en Fonte Ø150mm (agréée par le concessionnaire). Y compris toutes pièces de raccordement et changement de direction ainsi que toutes sujétions de mise en oeuvre.	F	1	2 570,00	2 570,00
		TOTAL H.T.			5 570,00
		T.VA.(20,00%)			1 114,00
		TOTAL T.T.C.			6 684,00

170-2022	D . P . G . F .	ENTREPRISE		GEOMÉTRIS	
	PUP Phase 1 - RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	Avril 2023		LOT 1	
ARTICLE	D E S I G N A T I O N	UNITE	QUANTITE	P.U.	MONTANT H.T
	14 - SIGNALISATION				
	14.1 - Verticale				
14.1.1	Réalisation de signalisation verticale suivant plan de voirie. Il comprend : - la fourniture et pose de panneaux auto-réfléchissants de classe II avec supports cylindriques métalliques correspondants; - la réalisation de fondation avec scellement du support après carottage circulaire ; Y compris le terrassement, l'évacuation des gravats en décharge autorisée, la réfection éventuelle du revêtement autour du support et toutes sujétions de réalisation suivant les normes en vigueur (code de la route et PMR).				
14.1.8	Panneau SENS PRIORITAIRE (B15)	U		215,00	
14.1.9	Panneau SENS PRIORITAIRE (C18)	U		215,00	
14.1.13	Panneau OBLIGATION DE TOURNER A GAUCHE (B21_2)	U		215,00	
14.1.24	Panneau ENTREE ZONE 30 (B30)	U		230,00	
14.1.25	Panneau SORTIE ZONE 30 (B51)	U		230,00	
14.1.29	Panneau SURELEVATION CHAUSSEE (C27)	U		215,00	
14.1.31	Panneau ANNONCE DOS D'ANE (A2b)	U		215,00	
14.1.39	Panneau ADDITIONNEL 100M (M2)	U		45,00	
	14.2 - Horizontale				
14.2.2	Réalisation de signalisation horizontale par enduit à froid conforme à la norme NF2 (ligne discontinue, reprise résine sur passage piéton Place du Calvaire, marquage coussin berlinois, ...). Y compris toutes sujétions de réalisation suivant les normes en vigueur.	F		550,00	
14.2.5	Fourniture et pose de coussin berlinois (au norme du CERTU) en béton, comprenant : - les terrassements en terrain de toute nature et l'évacuation des déblais et gravats; - la préparation, le nivellement et le compactage du lit de pose; - la fourniture et mise en œuvre du coussin berlinois. Y compris toutes sujétions de mise en œuvre.	U		1 420,00	
		TOTAL H.T.			
		T.VA.(20,00%)			
		TOTAL T.T.C.			